



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E82665

VALABLE JUSQU'AU 26/11/2027

ÉDITÉ LE

29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/09/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 491840351

Siret : 491 840 351 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 36 0091 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77006880

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 77006880

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/07/2026

Raison sociale : SARL AU COEUR DES TOITS

25 RUE D'ELLEVILLE
78790 HARGEVILLE

Téléphone : 01 78 72 10 50

Portable : 06 84 51 11 23

Fax :

Site Internet : <http://www.aucoeurdestoits.fr>

E-mail : contact@aucoeurdestoits.fr

Responsabilité légale :
RAGUENEZ SAMUEL GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/10/2024
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	15/10/2024
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	15/10/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	15/10/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.